

République française - Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ du PRÉSIDENT

N° 2025-159

SGI / SCD

OBJET : Liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne Au choix pour l'accès au premier grade du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique et notamment son livre IV et ses articles L. 523-1 et L. 523-5,

Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux, article 11,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 4, 22 et 31,

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires et notamment ses articles 14 à 17,

Vu les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne arrêtées par le président du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne le 15 décembre 2020 révisées partiellement le 20 janvier 2022, conformément à l'article 33-5 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée,

Considérant que le nombre de fonctionnaires proposés par les autorités territoriales affiliées au CIG est inférieur au nombre de postes ouverts au titre de la promotion interne du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux, session 2025, les lignes directrices de gestion en matière de promotion interne (LDG-PI) arrêtées le 15 décembre 2020 révisées partiellement le 20 janvier 2022 par le Président du centre de gestion n'ont pas trouvé à s'appliquer. L'ensemble des fonctionnaires proposés remplissant toutes les conditions réglementaires prévues par le statut particulier ont pu être inscrits sur la liste d'aptitude,

Considérant le fait que les deux cent trente-deux (232) décisions de nomination dans le cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux, jointes au présent arrêté, permettent, conformément aux dispositions précitées, à cent seize (116) emplois d'être pourvus au titre de la promotion interne et répartis respectivement pour l'accès au grade de Ingénieur au titre de la promotion interne Au choix (83), et pour l'accès au grade de Ingénieur au titre de la promotion interne Après examen professionnel (33),

Considérant que le président du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, au regard des cent seize (116) emplois pouvant être ouverts, a considéré que quatre-vingt-trois (83) d'entre eux peuvent être attribués pour l'accès au titre de la promotion interne Au choix au grade d'Ingénieur relevant du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux,

L'intéressé, s'il désire contester cet acte, peut saisir le tribunal administratif de Montreuil d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Il peut également saisir l'autorité compétente d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (au terme d'un délai de deux mois, le silence gardé par l'autorité compétente vaut rejet implicite).

Considérant l'examen effectué le 01/07/2025 par le président du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, assisté du collège composé des représentants des employeurs des collectivités affiliées, des dossiers des fonctionnaires proposés par les autorités territoriales des collectivités territoriales et des établissements publics qui lui sont affiliés,

ARRÊTE :

Article 1 : La liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne Au choix pour l'accès au premier grade du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

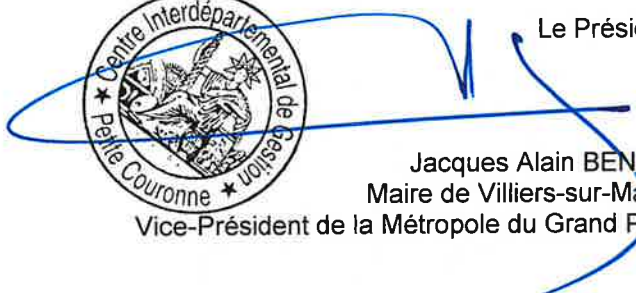
Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis,
- L'ensemble des autorités territoriales des collectivités et établissements publics affiliés au centre interdépartemental de gestion de la petite couronne.

Fait à Pantin le 01/07/2025

Le Président

Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris



Publication sous forme électronique sur le site internet
du CIG de la petite couronne www.cig929394.fr

Du 02/07/2025.....au 02/09/2025....

L'intéressé, s'il désire contester cet acte, peut saisir le tribunal administratif de Montreuil d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Il peut également saisir l'autorité compétente d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (au terme d'un délai de deux mois, le silence gardé par l'autorité compétente vaut rejet implicite).

Annexe à l'arrêté n° 2025-159 du 01/07/2025 portant liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne Au choix pour l'accès au grade d'Ingénieur du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux.

Nom – Prénom	Collectivité ou établissement public
ALLARY Damien	Arcueil
AMAN Mourad	Grand-Orly Seine Bièvre (T12)
BALTUS Raphael	Arcueil
BARK Jean-Claude	Epinay-sur-Seine
BENKERROU Djamila	Est Ensemble (T8)
BENOIT SZILAGYI Laurent	Bobigny
BERTHOME Arnaud	Département du Val-de-Marne
BIDAU Chantal	Département de Seine-Saint-Denis
BLANCHARD Serge	Tremblay-en-France
BLAVIER Laurence	Grand Paris Seine Ouest (T3)
BOISSINOT Celine	Plaine Commune (T6)
BOUATOU Farouk	Ivry-sur-Seine
BRIOIS Gilles	Département des Hauts-de-Seine
BRY Eric	Vincennes
BUEE Antoine	Noisy-le-Sec
BUTTAZZONI Nicolas	Département de Seine-Saint-Denis
CACAJ Julien	Châtenay-Malabry
CHEVAL Jeremie	Département de Seine-Saint-Denis
COCHARD Marie-Jeanne	Saint-Ouen-sur-Seine
COLLIGNON Stéphane	Villeneuve-Saint-Georges
COLLIS Matthiew	Grand Paris Seine Ouest (T3)
COMBALIER Alain	Département du Val-de-Marne
COUTURIER Philippe	Valenton
DEBOTTE Stéphane	Département de Seine-Saint-Denis
DEGHILAGE Eric	Gagny
DELATRE Laurent	Boulogne-Billancourt
DENIEL Claude	Villemomble
DJAIECHE Geneviève	Noisy-le-Grand
DOMANDE Halam	Gennevilliers
DUBLOT Stéphanie	Clichy-sous-Bois
FUSTIER Michel	Département du Val-de-Marne
GALI Assia	Grand-Orly Seine Bièvre (T12)
GARIBAL Jean	Département du Val-de-Marne
GASTAL Patrice	Département de Seine-Saint-Denis
GAULTIER Djamel	Ivry-sur-Seine
GERBAUD Sylvain	Noisy-le-Grand
GERMAIN Benjamin	Suresnes
GODINHO DA SILVA José	SIAAP
GRIS Alexandre	Noisy-le-Grand
GROSSON Gil	Grand-Orly Seine Bièvre (T12)
GUERIN Sabrina	SIAAP
HANIN Sabine	Boissy-Saint-Léger
HARLAY Philippe	Département des Hauts-de-Seine
HELLOU Heussine	Aulnay-sous-Bois
HEMMAR Jean Marc	Grand-Orly Seine Bièvre (T12)
HOUZELLE Xavier	Nanterre
JAES Jacqueline	Aubervilliers
JOLIVY Sylvain	Villiers-sur-Marne
JUSTIN Michel	Département des Hauts-de-Seine
LAUTRIDOU Lino	Département de Seine-Saint-Denis
LE GORJU Didier	Département du Val-de-Marne
LE MADEC Jean Philippe	Gennevilliers
LE NECH Nicolas	Ivry-sur-Seine

LEBIGOT Loïc	Charenton-le-Pont
LEITAO Jean Philippe	Département de Seine-Saint-Denis
LONG Yann	Département des Hauts-de-Seine
LOUISE Jean Noel	Bobigny
LUXEREAU Thierry	Saint-Mandé
MACLARD François	Malakoff
MAHIA Ahmed	Département de Seine-Saint-Denis
MARINI Stephane	Département de Seine-Saint-Denis
MATHY Olivier	Grand Paris Seine Ouest (T3)
MERCIER Laurent	Département du Val-de-Marne
MICHEL Jean-Roland	Aulnay-sous-Bois
MILLIER Herve	Plaine Commune (T6)
MOUSSOURIS Bruno	Boulogne-Billancourt
NOEL Olivier	Département de Seine-Saint-Denis
OLIVIERO Mikael	Pantin
PAITIER Anne	Département du Val-de-Marne
PAROISSIEN Pascal	Département des Hauts-de-Seine
PEYROUTOU Jean-François	Plaine Commune (T6)
PICOT Karine	Colombes
PLARD Julie	Syndicat des eaux d'Ile-de-France
PRUNELLE Christophe	Nanterre
PUGET Eric	Aubervilliers
RABACHE Frederic	SICIO
RADOLANIRINA Jean-Bernard	Boulogne-Billancourt
RAMBOATIANA Eric	Meudon
ROCQUET Nathalie	Châtenay-Malabry
RODRIGUEZ Sebastien	Département de Seine-Saint-Denis
SOUCE Yves	Département des Hauts-de-Seine
SOUDRE Jean Simon	Plaine Commune (T6)
STROMITZKY Brice	Levallois-Perret

La présente liste est arrêtée à quatre-vingt trois (83) fonctionnaires.

Fait à Pantin le 01/07/2025



Le Président,

Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Publication sous forme électronique sur le site internet
du CIG de la Petite Couronne www.cig929394.fr

Du 02/07/2025 au 02/09/2025